



Nézignan l'Evêque le, 12/12/2025

Mesdames et Messieurs  
les Membres du Comité Syndical

Réf. AR/PP/JT/JC/CC / CS2025-007624  
**CHABRAT Charlotte**  
c.chabrat@sictom-pezenas-agde.fr  
① 0411950024

Objet : Convocation du Comité Syndical du Mardi 16 Décembre 2025 à 10h30 - Salle du Comité Syndical - Siège Social - 34120 NEZIGNAN L'EVEQUE (2ème convocation sans quorum)

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde aura lieu le :

**Mardi 16 Décembre 2025 à 10h30 (2ème convocation sans quorum)  
Salle du Comité Syndical - Siège Social - 34120 NEZIGNAN L'EVEQUE**

**Ordre du jour :**

- 1/ Désignation du secrétaire de séance,
- 2/ Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du Jeudi 2 Octobre 2025,
- 3/ Adhésion à l'Association Technique Energie Environnement ATEE,
- 4/ Signature d'un avenant n°3 à la convention signée entre le SICTOM et COVED pour l'utilisation des parties communes de VALOHE,
- 5/ Tarif 2026 applicable à la Redevance Spéciale et autres tarifs,
- 6/ Autorisation donnée au Président d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,
- 7/ Désignation des représentants 2 titulaires et 2 suppléants à Commission de Suivi de Site (CSS) de l'unité de VALOHÉ sur la commune de Montblanc,
- 8/ Reprise des Papiers et Cartons Non Complexés (PCNC) 1.05 et 5.02 ainsi que des Papiers et Cartons Complexés (PCC) 5.03 sur OEKOTRI,
- 9/ Indemnité de maniement de fonds,
- 10/ Modification des effectifs,
- 11/ Contrats pour surcroit d'activité lié aux projets en cours (contrats non permanents),
- 12/ Délibération de principe d'autorisation annuelle de recrutement pour accroissement saisonnier d'activité (article 3-1),
- 13/ Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement (en application de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984),
- 14/ Evolution de l'IFSE,
- 15/ Autorisation de signature du Président pour la convention d'adhésion à la médecine préventive avec le CDG 34 2026-2028,
- 16/ Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG 34,
- 17/ Décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.

En vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Le Président,  
**Armand RIVIERE**

Adresse postale  
BP 112 - 34120 Pézenas  
Siège administratif  
27, avenue de Pézenas  
34120 Nézignan-l'Evêque  
Tel. 04 67 98 45 83  
Fax. 04 67 90 05 98  
contact@sictom-pezenas-agde.fr  
www.sictom-pezenas-agde.fr

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer vos droits par courriel à [dod@sictom-pezenas-agde.fr](mailto:dod@sictom-pezenas-agde.fr).  
Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité.